



J'ouvre un commerce à Herstal, que faire ?

- Je réponds à ce questionnaire :

S'agit-il d'un nouvel établissement ? oui ☐ non ☐

Je vais changer le type de commerce ? oui ☐ non ☐

Je voudrais ouvrir un débit de boissons ? oui ☐ non ☐

Je voudrais ouvrir un magasin de nuit ? oui ☐ non ☐

Je voudrais installer des jeux de hasard dans mon établissement ? oui ☐ non ☐

Je voudrais ouvrir un snack/restaurant ? oui ☐ non ☐

Je voudrais ouvrir un établissement proposant des denrées alimentaires à la vente ?
oui ☐ non ☐

Je voudrais installer une terrasse ? oui ☐ non ☐

Je voudrais installer un étal, un présentoir sur le trottoir ? oui ☐ non ☐

Je voudrais installer une enseigne ? oui ☐ non ☐

Je voudrais effectuer des transformations à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment ?
oui ☐ non ☐

⇒ Je contacte sans tarder **le service du Commerce de la Ville de Herstal** et lui transmets le questionnaire pour savoir quoi faire: 04 256 82 55 ou commerce@herstal.be

Mes coordonnées

☐ Personne physique

Nom :

Prénom :

Domicile légal :

Téléphone :

G.S.M. :

E-mail :

Numéro de B.C.E. :

☐ Personne morale

Dénomination sociale :

Forme juridique :

Siège social :

Nom du gérant :

Prénom du gérant :

Téléphone :

G.S.M. :

E-mail :

Numéro de B.C.E. :

Les coordonnées de mon établissement :

Nom :

Adresse :